

[Text]

Let me just point out a couple of things. One is that in relation to large capital procurements such as the Canadian Patrol Frigate, CF-18, the TRUMP Program and others of which there are about [Inaudible—Editor], we basically decide in co-operation with the Department of Regional Industrial Expansion prior to going out to tender what the industrial benefit strategy will be. We ask the companies competing for large capital programs to provide us with a plan which is evaluated on a point rating system as to what contributions they would make to various aspects of concern to the government in relation to depressed areas. They come back to us, and if the government is interested in Atlantic Canada as an initiative, then the companies would indicate what plant facilities, technology transfers and enhancements of current plants available they would provide to us as a means for evaluating their particular contract.

More specifically, however, and more of a routine nature, are the general procurements we carry out for industrial commercial types of products. What I would like to mention to you is that at this moment in time and for the last two to three years, we have been trying to push more procurement from headquarters to be done by our regional offices outside of Ottawa.

The way in which this can be conducted is basically twofold. One is that there is an existing industrial base in the Atlantic region, albeit small, to the extent of manufacturing. There are a number of agents and distributors, and the difficulty there of course is that there is no value added in the sense of moving it from a manufacturer in Central Canada to an agent in the Atlantic region. We work in concert with the Department of Regional Industrial Expansion to try to get the necessary investment either to expand existing sources of supply or create new sources of supply to be able to provide the goods and services required for consumption in the Atlantic provinces.

Those are generally the two areas being done. I would ask Mr. Lefebvre if he wishes to comment more specifically perhaps on the Atlantic initiative, which is a Cabinet-endorsed document.

Mr. Baker: Could Mr. Lefebvre, when he is addressing the question, explain to me how...? I always believed when supplies were needed by the government in a particular area, the policy was that the procurement would be made from the immediate area or from the general area within the province if at all possible. I suppose the policy then was to go to the closest next province. I wonder if you could address this. I cannot for the life of me understand how you can increase procurement in an area without removing it from another area. In answering your question, could you address this?

• 1010

Mr. Smith: If I could just comment before Mr. Lefebvre does, you are very right. If you take a look at historical trends

[Translation]

Mais avant tout, j'aimerais vous donner quelques précisions. En premier lieu, en ce qui concerne les achats importants comme les frégates de patrouille canadiennes, le CF-18, le Programme MNCT et les autres programmes du même type, il y a environ [Inaudible—Éditeur], avant de lancer les appels d'offres, nous déterminons conjointement avec le ministère de l'Expansion industrielle et régionale quelles stratégies nous allons adopter pour les retombées industrielles. Nous demandons aux sociétés intéressées par ces grands programmes de nous présenter un plan—évalué selon un système de points—dans lequel elles expliquent comment leur participation favoriserait la réalisation des objectifs du gouvernement dans les régions défavorisées. Si le gouvernement est intéressé à lancer un projet dans la région de l'Atlantique, les sociétés nous indiquent si elles comptent bâtir une usine, si elles envisagent de transférer leurs technologies ou d'améliorer les usines existantes, autant d'éléments sur lesquels nous fondons notre évaluation.

La politique d'acquisition actuelle, qui concerne les produits industriels commerciaux, constitue toutefois un aspect plus spécifique de la question. J'aimerais souligner qu'à l'heure actuelle, et depuis deux ou trois ans, nous tentons de confier à nos bureaux régionaux une plus grande part des achats normalement effectués par l'administration centrale.

Il existe deux façons d'atteindre cet objectif. D'une part, on peut faire appel aux ressources manufacturières de la région de l'Atlantique, même si elles sont réduites. D'autre part, on peut faire appel aux agents et distributeurs et le problème, bien sûr, c'est qu'on ne produit pas de valeur ajoutée quand on se contente de transporter dans la région de l'Atlantique un bien fabriqué dans le Canada central. De concert avec le ministère de l'Expansion industrielle et régionale, nous tentons d'obtenir les investissements nécessaires au développement des sources d'approvisionnement existantes ou à la création de nouvelles sources d'approvisionnement qui seront en mesure de produire les biens et services requis dans les provinces de l'Atlantique.

Ce sont là nos deux axes d'intervention. Je vais à présent donner la parole à M. Lefebvre, qui pourra vous expliquer plus en détails l'initiative de l'Atlantique, qui a fait l'objet d'un document approuvé par le Cabinet.

M. Baker: Est-ce que M. Lefebvre, quand il répondra à la question, pourrait m'expliquer comment...? J'ai toujours cru que, quand le gouvernement avait besoin de s'approvisionner dans une région en particulier, il avait pour politique de se procurer, dans toute la mesure du possible, les biens ou services dans la région immédiate ou dans la grande région; au sein de la province concernée. Je croyais qu'on n'allait à l'extérieur de la province qu'une fois les autres possibilités épuisées. J'aimerais avoir des précisions à ce sujet. J'ai beau faire, je n'arrive pas à comprendre comment on peut accroître les achats dans une région sans les réduire dans une autre. Pourriez-vous me l'expliquer?

M. Smith: Permettez de faire une remarque avant que M. Lefebvre prenne la parole. Vous avez parfaitement raison.